

# Table des matières

## Volume • 1

### PARTIE I - ARCHITECTES

- 20 février 1939. – LOI sur la protection du titre et de la profession d'architecte (*Mon. 25 mars 1939*) . . . . . 1
- 26 juin 1963. – LOI créant un Ordre des architectes (*Mon. 5 juillet 1963*) . . . . . 3
- 25 avril 2007. – ARRÊTÉ ROYAL relatif à l'assurance obligatoire prévue par la loi du 20 février 1939 sur la protection du titre et de la profession d'architecte (*Mon. 23 mai 2007*) . . . . . 9

### PARTIE II - BIENS RURAUX (REMEMBREMENT)

- 22 juillet 1970. – LOI relative au remembrement légal de biens ruraux (*Mon. 4 septembre 1970; Err. Mon. 24 septembre 1970, 11 décembre 1970 et 13 mai 1971*) . . . . . 10
- 27 octobre 1970. – ARRÊTÉ ROYAL portant exécution des articles 44, quatrième alinéa, et 48 de la loi du 22 juillet 1970 sur le remembrement légal de biens ruraux (*Mon. 28 novembre 1970*) . . . . . 19
- 12 juillet 1976. – LOI portant des mesures particulières en matière de remembrement légal de biens ruraux lors de l'exécution de grands travaux d'infrastructure (*Mon. 15 octobre 1976*) . . . . . 19
- 10 janvier 1978. – LOI portant des mesures particulières en matière de remembrement à l'amiable de biens ruraux (*Mon. 9 mars 1978; Err. Mon. 5 avril 1978*) . . . . . 27
- 26 octobre 1978. – ARRÊTÉ ROYAL portant exécution des articles 4, 10, 56, 59 et 75 de la loi du 12 juillet 1976 portant des mesures particulières en matière de remembrement légal de biens ruraux lors de l'exécution de grands travaux d'infrastructure (*Mon. 13 janvier 1979*) . . . . . 33
- 26 octobre 1978. – ARRÊTÉ ROYAL en exécution de la loi du 12 juillet 1976 portant des mesures particulières en matière de remembrement légal de biens ruraux lors de l'exécution de grands travaux d'infrastructure (*Mon. 24 janvier 1979*) . . . . . 33
- 1<sup>er</sup> février 2002. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand en exécution des articles 44, quatrième alinéa, et 48, de la loi du 22 juillet 1970 sur le remembrement de propriétés terriennes en vertu de la loi (*Mon. 9 mai 2002*) . . . . . 33
- 15 mai 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif à l'aménagement foncier des biens ruraux (*Mon. 23 juin 2014*) . . . . . 33

### PARTIE III - IMPLANTATIONS COMMERCIALES

- 13 août 2004. – LOI relative à l'autorisation d'implantations commerciales (*Mon. 5 octobre 2004*) . . . . . 35
- 22 février 2005. – ARRÊTÉ ROYAL précisant les critères à prendre en considération lors de l'examen de projets d'implantation commerciale et de la composition du dossier socio-économique (*Mon. 28 février 2005*) . . . . . 37
- 5 février 2015. – DÉCRET du Parlement wallon relatif aux implantations commerciales (*Mon. 18 février 2015*) . . . . . 38

- 2 avril 2015. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif à la composition et au fonctionnement de l'Observatoire du commerce et de la Commission de recours des implantations commerciales (*Mon. 28 avril 2015*) . . . . . 48
- 2 avril 2015. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon précisant les critères à prendre en considération lors de l'examen des projets d'implantation commerciale (*Mon. 28 avril 2015*) . . . . . 49
- 2 avril 2015. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales et modifiant le livre I<sup>er</sup> du Code de l'environnement (*Mon. 29 avril 2015*) . . . . . 49
- 15 juillet 2016. – DÉCRET (du Parlement flamand) relatif à la politique d'implantation commerciale intégrale (*Mon. 29 juillet 2016*) . . . . . 53

### PARTIE IV - MONUMENTS, SITES ET PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL MOBILIER

- 12 août 1911. – LOI pour la conservation de la beauté des paysages (*Mon. 19 août 1911*) . . . . . 59
- 26 mars 1914. – LOI pour la préservation du champ de bataille de Waterloo (*Mon. 27 mars 1914*) . . . . . 59
- 7 août 1931. – LOI sur la conservation des monuments et des sites (*Mon. 5 septembre 1931*) . . . . . 59
- 16 mai 1960. – LOI relative au patrimoine culturel mobilier de la Nation (*Mon. 5 août 1960*) . . . . . 60
- 8 juin 1982. – CONVENTION Benelux en matière de conservation de la nature et de protection des paysages, signée à Bruxelles (*Mon. 20 octobre 1982*) . . . . . 61
- 3 octobre 1985. – CONVENTION pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe (*Mon. 29 octobre 1993*) . . . . . 61
- 16 janvier 1992. – CONVENTION européenne pour la protection du patrimoine archéologique (révisée) (*Mon. 3 octobre 1992*) . . . . . 63
- 29 juillet 1993. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif au subventionnement des travaux de conservation des monuments classés (*Mon. 13 octobre 1993*) . . . . . 65
- 23 décembre 1993. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière de monuments et sites (*Mon. 12 février 1994*) . . . . . 66
- 17 janvier 1994. – DÉCRET du Conseil de la Communauté germanophone relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière de monuments et sites (*Mon. 16 mars 1994*) . . . . . 66
- 13 mars 1995. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Communauté germanophone relatif à l'apposition d'un signe distinctif sur les monuments et les sites protégés (*Mon. 16 septembre 1995*) . . . . . 67
- 16 mars 1995. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'apposition d'un signe distinctif sur les monuments et sites protégés (*Mon. 30 septembre 1995*) . . . . . 67
- 29 mars 2002. – DÉCRET du Parlement flamand portant protection du patrimoine nautique (*Mon. 18 mai 2002*) . . . . . 67

11 juillet 2002. – DÉCRET du Conseil de la Communauté française relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immatériel de la Communauté française ( <i>Mon. 24 septembre 2002</i> ) . . . . .	70	12 juillet 1985. – LOI relative à la protection de l'homme et de l'environnement contre les effets nocifs et les nuisances provoqués par les radiations non ionisantes, les infrasons et les ultrasons ( <i>Mon. 26 novembre 1985</i> ) . . . . .	188
24 janvier 2003. – DÉCRET de la Communauté flamande portant protection du patrimoine culturel mobilier présentant un intérêt exceptionnel ( <i>Mon. 14 mars 2003</i> ) . . . . .	73	1 <sup>er</sup> juillet 1986. – ARRÊTÉ ROYAL concernant le niveau de puissance acoustique admissible des tondeuses à gazon ( <i>Mon. 26 juillet 1986</i> ) . . . . .	188
5 décembre 2003. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant exécution du décret du 24 janvier 2003 relatif à la protection du patrimoine culturel mobilier présentant un intérêt exceptionnel ( <i>Mon. 6 février 2004</i> ) . . . . .	78	18 août 1986. – ARRÊTÉ ROYAL relatif à la prévention de la pollution atmosphérique engendrée par les nouvelles grandes installations de combustion ( <i>Mon. 3 décembre 1986</i> ) . . . . .	189
4 juin 2004. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand en exécution du décret du 29 mars 2002 portant protection du patrimoine nautique ( <i>Mon. 6 décembre 2004</i> ) . . . . .	81	19 mars 1987. – ARRÊTÉ de l'Exécutif régional wallon concernant la mise en décharge de certains déchets en Région wallonne ( <i>Mon. 28 mars 1987</i> ) . . . . .	190
10 mars 2006. – DÉCRET du Parlement flamand portant création d'un «strategische adviesraad Ruimtelijke Ordening. - Onroerend Erfgoed» (Conseil d'avis stratégique de l'Aménagement du Territoire. - Patrimoine immobilier) ( <i>Mon. 7 juin 2006</i> ) . . . . .	84	12 novembre 1987. – ARRÊTÉ de l'Exécutif régional wallon relatif à certaines catégories de déchets ( <i>Mon. 22 avril 1988</i> ) . . . . .	190
23 juin 2008. – DÉCRET du Parlement de la Communauté germanophone relatif à la protection des monuments, du petit patrimoine, des ensembles et sites, ainsi qu'aux fouilles ( <i>Mon. 14 novembre 2008; Err. Mon. 28 janvier 2010</i> ) . . . . .	84	8 mars 1989. – ARRÊTÉ ROYAL créant l'Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement ( <i>Mon. 24 mars 1989</i> ) . . . . .	192
20 novembre 2008. – DÉCRET du Parlement de la Communauté germanophone – Décret du Gouvernement portant exécution du décret du 23 juin 2008 relatif à la protection des monuments, ensembles et sites ainsi qu'aux fouilles ( <i>Mon. 17 mars 2009</i> ) . . . . .	84	23 mars 1989. – ARRÊTÉ de l'Exécutif flamand portant organisation de l'évaluation des incidences sur l'environnement de certaines catégories d'établissements incommodants ( <i>Mon. 17 mai 1989</i> ) . . . . .	193
6 juillet 2012. – DÉCRET du Parlement flamand relatif à la politique flamande en matière de patrimoine culturel ( <i>Mon. 3 septembre 2012</i> ) . . . . .	90	23 janvier 1991. – DÉCRET du Conseil flamand relatif à la protection de l'environnement contre la pollution due aux engrais ( <i>Mon. 28 février 1991</i> ) . . . . .	194
14 septembre 2012. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant la formulation des priorités politiques flamandes pour le décret sur le patrimoine culturel ( <i>Mon. 9 octobre 2012</i> ) . . . . .	100	6 février 1991. – ARRÊTÉ de l'Exécutif flamand fixant le règlement flamand relatif à l'autorisation écologique (titre I <sup>er</sup> du VLAREM) ( <i>Mon. 26 juin 1991</i> ) . . . . .	197
1 <sup>er</sup> février 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant exécution du décret relatif au patrimoine culturel du 6 juillet 2012 ( <i>Mon. 27 mars 2013</i> ) . . . . .	100	25 février 1991. – CONVENTION sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, et aux appendices I, II, III, IV, V, VI et VII, faits à Espoo le 25 février 1991 ( <i>Mon. 31 décembre 1999</i> ) . . . . .	226
12 juillet 2013. – DÉCRET du Parlement flamand relatif au patrimoine immobilier ( <i>Mon. 17 octobre 2013</i> ) . . . . .	109	16 mai 1991. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale concernant les dispositions communes aux matériels et engins de chantier ( <i>Mon. 27 août 1991</i> ) . . . . .	230
16 mai 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant exécution du décret relatif au patrimoine immobilier du 12 juillet 2013 ( <i>Mon. 27 octobre 2014</i> ) . . . . .	129	19 septembre 1991. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale réglant l'élimination des PCB ( <i>Mon. 23 novembre 1991</i> ) . . . . .	232
23 mai 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale fixant les conditions d'octroi d'une subvention pour des travaux de conservation à un bien classé ( <i>Mon. 26 août 2014</i> ) . . . . .	160	19 septembre 1991. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale réglant l'élimination des déchets dangereux ( <i>Mon. 13 novembre 1991</i> ) . . . . .	233

## PARTIE V - PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

28 décembre 1964. – LOI relative à la lutte contre la pollution atmosphérique ( <i>Mon. 14 janvier 1965</i> ) . . . . .	167	3 juin 1993. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale relatif au Comité d'accompagnement ( <i>Mon. 7 juillet 1993; Err. Mon. 3 septembre 1993</i> ) . . . . .	241
18 juillet 1973. – LOI relative à la lutte contre le bruit ( <i>Mon. 14 septembre 1973</i> ) . . . . .	169	3 juin 1993. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale relatif au Collège d'environnement ( <i>Mon. 7 juillet 1993; Err. Mon. 3 septembre 1993</i> ) . . . . .	241
22 juillet 1974. – LOI sur les déchets toxiques ( <i>Mon. 1<sup>er</sup> mars 1975</i> ) . . . . .	171	10 juin 1993. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale déterminant les formulaires de réception des demandes de certificat et de permis d'environnement émanant d'une personne de droit public ou concernant l'établissement d'installations d'utilité publique ( <i>Mon. 18 août 1993</i> ) . . . . .	242
9 février 1976. – ARRÊTÉ ROYAL portant règlement général sur les déchets toxiques ( <i>Mon. 14 février 1976</i> ) . . . . .	173	10 juin 1993. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale déterminant la forme et le délai de notification de l'avis de dossier incomplet émanant de l'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement ( <i>Mon. 2 septembre 1993</i> ) . . . . .	243
10 juin 1976. – ARRÊTÉ ROYAL réglant l'organisation de courses, d'entraînements et d'essais de véhicules automoteurs ( <i>Mon. 13 juillet 1976</i> ) . . . . .	176	24 juin 1993. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale déterminant les personnes de droit public pour lesquelles les certificats et permis d'environnement sont délivrés par l'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement ( <i>Mon. 2 septembre 1993</i> ) . . . . .	243
24 février 1977. – ARRÊTÉ ROYAL fixant les normes acoustiques pour la musique dans les établissements publics et privés ( <i>Mon. 26 avril 1977</i> ) . . . . .	179		
16 juin 1982. – ARRÊTÉ ROYAL fixant la méthode générale de détermination de l'émission sonore des engins et matériels de chantier ( <i>Mon. 31 juillet 1982</i> ) . . . . .	180		
28 juin 1985. – DÉCRET du Conseil flamand relatif à l'autorisation anti-pollution ( <i>Mon. 17 septembre 1985</i> ) . . . . .	180		

6 août 1993. – LOI portant approbation et exécution de la Convention internationale portant création d'un fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures, faite à Bruxelles le 18 décembre 1971, et portant exécution des Protocoles à cette Convention, faits à Londres le 27 novembre 1992 et le 16 mai 2003 ( <i>Mon. 5 novembre 1993</i> ).		5 novembre 1998. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif aux règles d'indemnisation par la Région wallonne des dommages causés par des déchets ( <i>Mon. 15 décembre 1998</i> ) . . . . .	451
18 décembre 1971. – CONVENTION internationale portant création d'un Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (destinée à compléter la Convention internationale de 1969 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures) ( <i>Mon. 5 novembre 1993</i> ) . . . . .	243	3 décembre 1998. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'agrément des personnes chargées d'établir le rapport annuel d'évaluations juridique et environnementale ( <i>Mon. 2 avril 1999</i> ) . . . . .	452
19 novembre 1976. – PROTOCOLE de la convention internationale du 18 décembre 1971 portant création d'un Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures ( <i>Mon. 5 novembre 1993</i> ) . . . . .	244	21 décembre 1998. – LOI relative aux normes de produits ayant pour but la promotion de modes de production et de consommation durables et la protection de l'environnement, de la santé et des travailleurs ( <i>Mon. 11 février 1999; Err. Mon. 24 avril 1999</i> ) . . . . .	453
21 octobre 1993. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif aux déchets animaux ( <i>Mon. 8 janvier 1994</i> ) . . . . .	250	4 mars 1999. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale fixant la liste des installations de classe IB, II, IC, ID et III en exécution de l'article 4 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement ( <i>Mon. 7 août 1999</i> ) . . . . .	464
23 mars 1994. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à la gestion des déchets résultant d'activités de soins de santé ( <i>Mon. 14 septembre 1994</i> ) . . . . .	251	11 mars 1999. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif au permis d'environnement ( <i>Mon. 8 juin 1999; Err. Mon. 22 décembre 1999</i> ) . . . . .	473
30 juin 1994. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif aux déchets d'activités hospitalières et de soins de santé ( <i>Mon. 3 septembre 1994</i> ) . . . . .	254	7 mars 2013. – DÉCRET du Parlement wallon interprétatif des articles 35, § 1 <sup>er</sup> , alinéa 2, 40, § 7, alinéa 3, 93, § 1 <sup>er</sup> , alinéa 2, et 95, § 7, alinéa 3, du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, modifiés par le décret-programme du 3 février 2005 de relance économique et de simplification administrative ( <i>Mon. 26 mars 2013</i> ) . . . . .	490
4 juillet 1994. – ACCORD de coopération entre la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-capitale concernant les échanges d'informations relatives aux projets ayant un impact transrégional sur l'environnement ( <i>Mon. 11 août 1994</i> ) . . . . .	254	25 mars 1999. – CODE de l'inspection, la prévention, la constatation et la répression des infractions en matière d'environnement et de la responsabilité environnementale ( <i>Mon. 24 juin 1999</i> ) . . . . .	492
7 juillet 1994. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'importation et à l'exportation internationales de déchets ( <i>Mon. 10 novembre 1994</i> ) . . . . .	256	22 avril 1999. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-capitale fixant la liste des installations de classe IA visée à l'article 4 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement ( <i>Mon. 5 août 1999</i> ) . . . . .	503
26 octobre 1994. – ACCORD de coopération entre l'Etat belge, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale portant coordination de la politique d'importation, d'exportation et de transit des déchets ( <i>Mon. 13 décembre 1995</i> ) . . . . .	256	22 avril 1999. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-capitale relative à la prévention et à la gestion des déchets des produits en papier et/ou carton ( <i>Mon. 14 octobre 1999</i> ) . . . . .	504
10 novembre 1994. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale déterminant les modalités d'organisation de l'accès à l'information en matière d'environnement auprès de certaines administrations régionales ( <i>Mon. 1<sup>er</sup> décembre 1994</i> ) . . . . .	257	27 mai 1999. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à la lutte contre le bruit généré par le trafic aérien ( <i>Mon. 11 août 1999</i> ) . . . . .	505
5 avril 1995. – DÉCRET du Conseil flamand contenant des dispositions générales concernant la politique de l'environnement ( <i>Mon. 3 juin 1995</i> ) . . . . .	258	13 avril 2000. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif aux installations spécialisées d'incinération et aux installations de coïncinération de déchets dangereux ( <i>Mon. 25 mai 2000</i> ) . . . . .	506
18 décembre 2002. – DÉCRET du Parlement flamand complétant le décret du 5 avril 1995 contenant des dispositions générales concernant la politique de l'environnement par un titre relatif à l'évaluation des incidences sur l'environnement et la sécurité ( <i>Mon. 13 février 2003</i> ) . . . . .	258	29 avril 2001. – ARRÊTÉ ROYAL relatif au bruit aérien émis par les appareils domestiques ( <i>Mon. 1<sup>er</sup> juin 2001</i> ) . . . . .	510
1 <sup>er</sup> juin 1995. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant les dispositions générales et sectorielles en matière d'hygiène de l'environnement ( <i>Mon. 31 juillet 1995</i> ) . . . . .	258	23 mai 2001. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif aux conditions applicables aux chantiers de décontamination de bâtiments ou d'ouvrages d'art contenant de l'amiante et aux chantiers d'encapsulation de l'amiante ( <i>Mon. 12 juillet 2001</i> ) . . . . .	511
27 juin 1996. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif aux déchets ( <i>Mon. 2 août 1996</i> ) . . . . .	317	14 juin 2001. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-capitale relative aux vide-ordures servant à l'évacuation des déchets ménagers ( <i>Mon. 28 décembre 2001; Err. Mon. 29 janvier 2003</i> ) . . . . .	513
5 juin 1997. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-capitale relative aux permis d'environnement ( <i>Mon. 26 juin 1997</i> ) . . . . .	319	14 juin 2001. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon favorisant la valorisation de certains déchets ( <i>Mon. 10 juillet 2001</i> ) . . . . .	514
10 juillet 1997. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon établissant un catalogue des déchets ( <i>Mon. 30 juillet 1997</i> ) . . . . .	407	6 juillet 2001. – DÉCRET du Parlement flamand relatif à la prévention primaire contre les effets nocifs pour l'homme des agents biologiques ( <i>Mon. 3 août 2001</i> ) . . . . .	515
17 juillet 1997. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-capitale relative à la lutte contre le bruit en milieu urbain ( <i>Mon. 23 octobre 1997</i> ) . . . . .	422	18 avril 2002. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale concernant la mise en décharge des déchets ( <i>Mon. 17 mai 2002</i> ) . . . . .	516
29 janvier 1998. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'agrément du chargé d'étude d'incidences ( <i>Mon. 3 avril 1998</i> ) . . . . .	439	18 avril 2002. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale imposant une obligation de notification aux exploitants de certaines installations classées ( <i>Mon. 31 mai 2002</i> ) . . . . .	518
25 juin 1998. – CONVENTION de la C.E.E.-O.N.U. sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, signée à Aarhus le 25 juin 1998 ( <i>Mon. 24 avril 2003</i> ) . . . . .	440	14 juin 2002. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif à la planification provinciale et communale en matière d'environnement et au conseil de l'environnement, en exécution des articles 2.1.18, 2.1.24, 2.1.16 et 2.1.22, du décret du 5 avril 1995 contenant des dispositions générales concernant la politique de l'environnement ( <i>Mon. 8 août 2002</i> ) . . . . .	519
	445		
	446		

4 juillet 2002. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon fixant les conditions générales d'exploitation des établissements visés par le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement . . . . .	519	15 décembre 2006. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif à la collecte et à la transformation des déchets animaux ( <i>Mon. 9 février 2007</i> ) . . . . .	637
4 juillet 2002. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement ( <i>Mon. 21 septembre 2002; Err. Mon. 4 octobre 2002</i> ) . . . . .	522	20 décembre 2006. – ARRÊTÉ ROYAL relatif à la composition et au fonctionnement de la Commission fédérale de recours pour l'accès aux informations environnementales ( <i>Mon. 5 janvier 2007</i> ) . . . . .	641
18 juillet 2002. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale instaurant une obligation de reprise de certains déchets en vue de leur valorisation ou de leur élimination ( <i>Mon. 27 septembre 2002</i> ) . . . . .	538	1 <sup>er</sup> mars 2007. – ORDONNANCE du Parlement de la Région de Bruxelles-capitale relative à la protection de l'environnement contre les éventuels effets nocifs et nuisances provoqués par les radiations non ionisantes ( <i>Mon. 14 mars 2007</i> ) . . . . .	642
21 novembre 2002. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale fixant la méthode de contrôle et les conditions de mesure de bruit ( <i>Mon. 21 décembre 2002</i> ) . . . . .	544	19 juillet 2007. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon concernant les transferts de déchets ( <i>Mon. 27 juillet 2007</i> ) . . . . .	643
21 novembre 2002. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à la lutte contre les bruits de voisinage ( <i>Mon. 21 décembre 2002; Err. Mon. 7 octobre 2003</i> ) . . . . .	545	12 octobre 2007. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif à l'évaluation des incidences sur l'environnement concernant des plans et des programmes ( <i>Mon. 7 novembre 2007</i> ) . . . . .	643
21 novembre 2002. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'incinération et à la coïncinération des déchets ( <i>Mon. 20 février 2003</i> ) . . . . .	546	14 décembre 2007. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant le règlement flamand relatif à l'assainissement du sol et à la protection du sol ( <i>Mon. 22 avril 2008</i> ) . . . . .	646
28 novembre 2002. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'élimination des déchets animaux et aux installations de transformation de déchets animaux ( <i>Mon. 19 décembre 2002</i> ) . . . . .	551	20 décembre 2007. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif aux plans de réhabilitation ( <i>Mon. 5 février 2008</i> ) . . . . .	666
13 novembre 2003. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif à l'enregistrement des collecteurs, des courtiers, des négociants et des transporteurs de déchets autres que dangereux ( <i>Mon. 13 février 2004</i> ) . . . . .	556	5 mars 2008. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif à la gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages et à la couverture des coûts y afférents ( <i>Mon. 17 avril 2008</i> ) . . . . .	667
18 mars 2004. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-capitale relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement ( <i>Mon. 30 mars 2004; Add. Mon. 18 mai 2004</i> ) . . . . .	557	4 septembre 2008. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale déterminant la liste des installations d'utilité publique pour lesquelles le certificat et le permis d'environnement sont délivrés par l'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement ( <i>Mon. 23 septembre 2008</i> ) . . . . .	669
18 mars 2004. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-capitale sur l'accès à l'information relative à l'environnement et à l'aménagement du territoire dans la Région de Bruxelles-capitale ( <i>Mon. 30 mars 2004</i> ) . . . . .	560	4 novembre 2008. – ACCORD DE COOPÉRATION concernant la prévention et la gestion des déchets d'emballages ( <i>Mon. 29 décembre 2008</i> ) . . . . .	669
1 <sup>er</sup> avril 2004. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif aux sites d'activités économiques à réhabiliter ( <i>Mon. 7 juin 2004</i> ) . . . . .	562	5 décembre 2008. – DÉCRET du Parlement wallon relatif à la gestion des sols ( <i>Mon. 18 février 2009; Add. Mon. 6 mars 2009</i> ) . . . . .	677
2 avril 2004. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand instaurant le rapport environnemental annuel intégré ( <i>Mon. 4 juin 2004</i> ) . . . . .	563	12 décembre 2008. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant exécution du titre XVI du décret du 5 avril 1995 contenant des dispositions générales concernant la politique de l'environnement ( <i>Mon. 10 février 2009</i> ) . . . . .	688
29 avril 2004. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-capitale relative aux conventions environnementales ( <i>Mon. 27 mai 2004</i> ) . . . . .	563	5 mars 2009. – ORDONNANCE du Parlement de la Région de Bruxelles-capitale relative à la gestion et à l'assainissement des sols pollués ( <i>Mon. 10 mars 2009</i> ) . . . . .	703
13 mai 2004. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-capitale relative à la gestion des sols pollués ( <i>Mon. 24 juin 2004</i> ) . . . . .	565	3 avril 2009. – DÉCRET du Parlement wallon relatif à la protection contre les éventuels effets nocifs et nuisances provoqués par les rayonnements non ionisants générés par des antennes émettrices stationnaires ( <i>Mon. 6 mai 2009</i> ) . . . . .	715
27 mai 2004. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif au livre I <sup>er</sup> du Code de l'environnement ( <i>Mon. 9 juillet 2004</i> ) . . . . .	565	27 mai 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif à la gestion des sols ( <i>Mon. 31 août 2009</i> ) . . . . .	716
10 juillet 2013. – DÉCRET du Parlement wallon instaurant un cadre pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable et modifiant le Livre I <sup>er</sup> du Code de l'environnement, le Livre II du Code de l'environnement, contenant le Code de l'eau, la loi du 28 décembre 1967 relative aux cours d'eau non navigables et le décret du 12 juillet 2001 relatif à la formation professionnelle en agriculture ( <i>Mon. 5 septembre 2013</i> ) . . . . .	580	19 juin 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif à la reprise des obligations en matière de l'évaluation des incidences sur l'environnement dans le cadre des plans d'exécution spatiaux de l'autorité compétente ( <i>Mon. 16 juillet 2009</i> ) . . . . .	719
28 octobre 2005. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif à la diffusion de l'information en matière d'environnement ( <i>Mon. 30 novembre 2005</i> ) . . . . .	615	8 octobre 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale fixant la méthode et les conditions de mesure du champ électromagnétique émis par certaines antennes ( <i>Mon. 20 octobre 2009</i> ) . . . . .	719
13 février 2006. – LOI relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement et à la participation du public dans l'élaboration des plans et des programmes relatifs à l'environnement ( <i>Mon. 10 mars 2006</i> ) . . . . .	615	30 octobre 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à certaines antennes émettrices d'ondes électromagnétiques ( <i>Mon. 18 novembre 2009</i> ) . . . . .	720
5 août 2006. – LOI relative à l'accès du public à l'information en matière d'environnement ( <i>Mon. 28 août 2006</i> ) . . . . .	617	23 septembre 2010. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon instaurant une obligation de reprise de certains déchets ( <i>Mon. 9 novembre 2010</i> ) . . . . .	722
27 octobre 2006. – DÉCRET du Parlement flamand relatif à l'assainissement du sol et à la protection du sol ( <i>Mon. 22 janvier 2007; Err. Mon. 20 février 2007</i> ) . . . . .	620	24 septembre 2010. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'attestation du sol ( <i>Mon. 11 octobre 2010</i> ) . . . . .	737
		19 novembre 2010. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand établissant le règlement flamand en matière d'agrément relatifs à l'environnement (V.L.A.R.E.L.) ( <i>Mon. 1<sup>er</sup> février 2011</i> ) . . . . .	738

17 décembre 2010. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant octroi d'aides aux entreprises pour des investissements écologiques réalisés en Région flamande ( <i>Mon. 28 janvier 2011</i> ) . . . . .	756	11 juillet 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif à une application des pesticides compatible avec le développement durable et modifiant le Livre II du Code de l'environnement, contenant le Code de l'eau et l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 5 novembre 1987 relatif à l'établissement d'un rapport sur l'état de l'environnement wallon ( <i>Mon. 5 septembre 2013</i> ) . . . . .	853
15 décembre 2011. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à un audit énergétique pour les établissements gros consommateurs d'énergie ( <i>Mon. 30 janvier 2012; Err. Mon. 13 septembre 2012</i> ) . . . . .	759	19 juillet 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand réglant le devoir d'information, de prévention, de restriction et de réparation en matière de dommages environnementaux et la procédure de recours ( <i>Mon. 16 août 2013</i> ) . . . . .	856
23 décembre 2011. – DÉCRET du Parlement flamand relatif à la gestion durable de cycles de matériaux et de déchets ( <i>Mon. 28 février 2012</i> ) . . . . .	761	20 décembre 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant exécution du titre VI du décret du 5 avril 1995 contenant des dispositions générales concernant la politique de l'environnement ( <i>Mon. 11 février 2014</i> ) . . . . .	859
9 février 2012. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif à diverses mesures d'exécution du décret du 3 avril 2009 relatif à la protection contre les éventuels effets nocifs et nuisances provoqués par les rayonnements non ionisants générés par des antennes émettrices stationnaires ( <i>Mon. 13 mars 2012</i> ) . . . . .	772	6 janvier 2014. – LOI relative au mécanisme de responsabilisation climat ( <i>Mon. 31 janvier 2014</i> ) . . . . .	860
17 février 2012. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant le règlement flamand relatif à la gestion durable de cycles de matériaux et de déchets ( <i>Mon. 23 mai 2012; Err. Mon. 21 mars 2014</i> ) . . . . .	774	16 janvier 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'enregistrement des chargés de l'évaluation des incidences, au service d'accompagnement et aux agents chargés du contrôle, au sens du chapitre III, du titre III, du livre II du Code bruxellois de l'air, du climat et de la maîtrise de l'énergie ( <i>Mon. 5 février 2014</i> ) . . . . .	861
14 juin 2012. – ORDONNANCE du Parlement de la Région de Bruxelles-capitale relative aux déchets ( <i>Mon. 27 juin 2012</i> ) . . . . .	813	16 janvier 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles relatives à certaines activités générant des conséquences importantes pour l'environnement et modifiant diverses dispositions en ce qui concerne notamment les émissions industrielles ( <i>Mon. 18 février 2014</i> ) . . . . .	862
6 décembre 2012. – ARRÊTÉ ROYAL relatif aux amendes administratives prévues par l'article 18 de la loi du 21 décembre 1998 relative aux normes de produits ayant pour but la promotion de modes de production et de consommation durables et la protection de l'environnement, de la santé et des travailleurs et par l'article 19 de la loi du 9 juillet 1984 concernant le transit de déchets ( <i>Mon. 17 janvier 2013</i> ) . . . . .	821	20 février 2014. – DÉCRET du Parlement wallon «Climat» ( <i>Mon. 10 mars 2014</i> ) . . . . .	863
8 février 2013. – DÉCRET du Parlement flamand relatif à une utilisation durable des pesticides en Région flamande ( <i>Mon. 22 février 2013</i> ) . . . . .	822	25 avril 2014. – DÉCRET du Parlement flamand relatif au permis d'environnement ( <i>Mon. 23 octobre 2014</i> ) . . . . .	865
2 mai 2013. – ORDONNANCE du Parlement de la Région de Bruxelles-capitale portant le Code bruxellois de l'air, du climat et de la maîtrise de l'énergie ( <i>Mon. 21 mai 2013</i> ) . . . . .	823	5 mars 2015. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon instaurant une obligation de tri de certains déchets ( <i>Mon. 16 mars 2015</i> ) . . . . .	880
27 juin 2013. – DÉCRET du Parlement wallon relatif à la stratégie wallonne de développement durable ( <i>Mon. 9 juillet 2013</i> ) . . . . .	846	16 juillet 2015. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif aux actes à caractère familial exclus de la définition d'aliénation d'un droit réel au sens de l'ordonnance du 5 mars 2009 relative à la gestion et à l'assainissement des sols pollués ( <i>Mon. 31 juillet 2015</i> ) . . . . .	881
10 juillet 2013. – DÉCRET spécial du Parlement wallon relatif au stockage géologique du dioxyde de carbone ( <i>Mon. 3 septembre 2013</i> ) . . . . .	847	27 novembre 2015. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant exécution du décret du 25 avril 2014 relatif au permis d'environnement ( <i>Mon. 23 février 2016</i> ) . . . . .	881
10 juillet 2013. – DÉCRET du Parlement wallon instaurant un cadre pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable et modifiant le Livre I <sup>er</sup> du Code de l'environnement, le Livre II du Code de l'environnement, contenant le Code de l'eau, la loi du 28 décembre 1967 relative aux cours d'eau non navigables et le décret du 12 juillet 2001 relatif à la formation professionnelle en agriculture ( <i>Mon. 5 septembre 2013</i> ) . . . . .	852	3 mars 2016. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'organisation de l'accès à l'information environnementale et fixant le montant de la rétribution due pour la réception d'une copie d'un document qui contient des informations environnementales au sens de l'Ordonnance du 18 mars 2004 sur l'accès à l'information relative à l'environnement et à l'aménagement du territoire dans la Région de Bruxelles-capitale ( <i>Mon. 2 juin 2016</i> ) . . . . .	904

## Volume • 2

### PARTIE VI - URBANISME

29 février 1836. – ARRÊTÉ ROYAL concernant les constructions, plantations et autres travaux à faire le long des grandes routes, etc ( <i>Bull. off. XIII, n<sup>o</sup> 38</i> ) . . . . .	909	11 juin 1976. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant pour la Région wallonne, les conditions d'établissement, au siège d'une exploitation agricole, d'abris ne tombant pas sous l'application de la loi sur le camping ( <i>Mon. 27 août 1976</i> ) . . . . .	915
28 décembre 1972. – ARRÊTÉ ROYAL relatif à la présentation et à la mise en œuvre des projets de plans et des plans de secteur ( <i>Mon. 10 février 1973; Err. Mon. 11 août 1973</i> ) . . . . .	909	24 octobre 1978. – ARRÊTÉ ROYAL portant exécution de l'article 37, alinéa 2, de la loi du 29 mars 1962 organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ( <i>Mon. 17 novembre 1978</i> ) . . . . .	915
30 octobre 1973. – ARRÊTÉ ROYAL relatif aux parcs résidentiels de week-end ( <i>Mon. 21 décembre 1973</i> ) . . . . .	913	14 mai 1984. – CODE wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie ( <i>Mon. 25 mai 1984</i> ) . . . . .	916
17 juillet 1975. – LOI relative à l'accès des handicapés aux bâtiments accessibles au public ( <i>Mon. 19 août 1975</i> ) . . . . .	914	10 juin 1999. – ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT WALLON désignant les fonctionnaires délégués pour l'application des articles 17, § 2, alinéa 4, et 52, § 2, alinéa 1 <sup>er</sup> , et § 3 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (Extraits) ( <i>Mon. 10 août 1999</i> ) . . . . .	969
<i>Édition 2016 (1<sup>er</sup> août 2016) – © Bruylant</i>		Tome 10	<b>XI</b>

9 mai 1985. – DÉCRET du Conseil régional wallon concernant la valorisation des terriils ( <i>Mon. 3 juillet 1985</i> ) . . . . .	1003	30 juillet 1992. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale réglant la forme des décisions prises par le fonctionnaire délégué en matière de certificats d'urbanisme sollicités par une personne de droit public ou relatifs à des travaux d'utilité publique ( <i>Mon. 19 août 1992</i> ) . . . . .	1019
13 mars 1989. – ARRÊTÉ ROYAL portant exécution de l'article 63, §1 <sup>er</sup> , de la loi du 29 mars 1962 organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, modifié par les lois du 22 décembre 1970 et 28 juillet 1976 ( <i>Mon. 3 mai 1989</i> ) . . . . .	1004	4 mars 1993. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'audition des parties lors des recours exercés contre les décisions prises en matière de permis d'urbanisme, de permis de lotir et de certificats d'urbanisme ( <i>Mon. 25 mars 1993</i> ) . . . . .	1019
29 juin 1992. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale relatif à la présentation générale du dossier de base du plan particulier d'affectation du sol ( <i>Mon. 1<sup>er</sup> juillet 1992</i> ) . . . . .	1004	4 mars 1993. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale fixant la procédure consécutive à la suspension d'un permis d'urbanisme, d'un permis de lotir ou d'un certificat d'urbanisme ( <i>Mon. 25 mars 1993</i> ) . . . . .	1019
29 juin 1992. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale relatif au collège d'urbanisme ( <i>Mon. 1<sup>er</sup> juillet 1992</i> ) . . . . .	1005	13 mai 1993. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'instruction par le fonctionnaire délégué des demandes de permis de lotir et de certificat d'urbanisme en vue de lotir sollicités par une personne de droit public ( <i>Mon. 7 juin 1993</i> ) . . . . .	1020
29 juin 1992. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale relatif aux commissions de concertation ( <i>Mon. 1<sup>er</sup> juillet 1992</i> ) . . . . .	1006	13 mai 1993. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale réglant la forme des décisions prises en matière de permis de lotir par le collège des bourgmestre et échevins ainsi que la forme de la suspension de ces décisions par le fonctionnaire délégué ( <i>Mon. 7 juin 1993</i> ) . . . . .	1020
29 juin 1992. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'élaboration d'un plan particulier d'affectation du sol à la demande d'habitants ( <i>Mon. 1<sup>er</sup> juillet 1992</i> ) . . . . .	1007	4 mars 1993 (II). –ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale fixant la procédure consécutive à la suspension d'un permis d'urbanisme, d'un permis de lotir ou d'un certificat d'urbanisme ( <i>Mon. 25 mars 1993</i> ) . . . . .	1029
3 juillet 1992. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale relatif à la péremption et à la prorogation des permis d'urbanisme ( <i>Mon. 9 juillet 1992</i> ) . . . . .	1007	13 mai 1993. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale réglant la forme des décisions prises par le fonctionnaire délégué en matière de permis de lotir en exécution de l'article 128 de l'ordonnance du 29 août 1991 organique de la planification et de l'urbanisme ( <i>Mon. 7 juin 1993</i> ) . . . . .	1029
3 juillet 1992. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale relatif aux renseignements urbanistiques ( <i>Mon. 9 juillet 1992</i> ) . . . . .	1007	13 mai 1993. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale réglant la forme des décisions prises par le fonctionnaire délégué en matière de permis de lotir sollicités par une personne de droit public ( <i>Mon. 7 juin 1993</i> ) . . . . .	1032
3 juillet 1992. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale relatif à la communication des informations et documents en matière de planification et d'urbanisme ( <i>Mon. 9 juillet 1992</i> ) . . . . .	1007	17 juin 1993. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale déterminant la forme des décisions du Collège d'urbanisme en matière de permis d'urbanisme, de permis de lotir et de certificats d'urbanisme ( <i>Mon. 3 juillet 1993</i> ) . . . . .	1035
6 juillet 1992. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale réglant la forme des décisions prises en matière de permis d'urbanisme par le collège des bourgmestre et échevins ainsi que la forme de la suspension de ces décisions par le fonctionnaire délégué ( <i>Mon. 14 juillet 1992</i> ) . . . . .	1008	24 juin 1993. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale déterminant les personnes de droit public pour lesquelles les permis d'urbanisme, permis de lotir et certificats d'urbanisme sont délivrés par le fonctionnaire délégué ( <i>Mon. 8 juillet 1993</i> ) . . . . .	1035
6 juillet 1992. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale réglant la forme des décisions prises par le fonctionnaire délégué en matière de permis d'urbanisme en exécution de l'article 128 de l'ordonnance du 29 août 1991 organique de la planification et de l'urbanisme ( <i>Mon. 14 juillet 1992</i> ) . . . . .	1012	29 juillet 1993. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif à la valorisation des terriils ( <i>Mon. 9 novembre 1993</i> ) . . . . .	1036
6 juillet 1992. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale réglant la forme des décisions prises par le fonctionnaire délégué en matière de permis d'urbanisme sollicités par une personne de droit public ou relatifs à des travaux d'utilité publique ( <i>Mon. 14 juillet 1992</i> ) . . . . .	1013	7 octobre 1993. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-capitale organique de la revitalisation des quartiers ( <i>Mon. 10 novembre 1993</i> ) . . . . .	1038
6 juillet 1992. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale réglant la forme des décisions prises en matière de certificats d'urbanisme par le collège des bourgmestre et échevins ainsi que la forme de la suspension de ces décisions par le fonctionnaire délégué ( <i>Mon. 14 juillet 1992</i> ) . . . . .	1014	23 novembre 1993. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif aux enquêtes publiques et aux mesures particulières de publicité en matière d'urbanisme et d'environnement ( <i>Mon. 30 novembre 1993</i> ) . . . . .	1040
4 mars 1993 (II). –ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale fixant la procédure consécutive à la suspension d'un permis d'urbanisme, d'un permis de lotir ou d'un certificat d'urbanisme ( <i>Mon. 25 mars 1993</i> ) . . . . .	1017	23 novembre 1993. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale déterminant les formulaires de réception par le fonctionnaire délégué des demandes de permis d'urbanisme et de lotir et de certificats d'urbanisme et des demandes de permis et de certificats relatives à des projets mixtes ( <i>Mon. 30 novembre 1993</i> ) . . . . .	1042
4 mars 1993 (II). –ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale fixant la procédure consécutive à la suspension d'un permis d'urbanisme, d'un permis de lotir ou d'un certificat d'urbanisme ( <i>Mon. 25 mars 1993</i> ) . . . . .	1017	23 novembre 1993. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale déterminant les formulaires de réception des demandes de permis et de certificats en matière d'urbanisme et d'environnement ( <i>Mon. 30 novembre 1993</i> ) . . . . .	1043
6 juillet 1992. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale réglant la forme des décisions prises par le fonctionnaire délégué en matière de certificats d'urbanisme en exécution de l'article 128 de l'ordonnance du 29 août 1991 organique de la planification et de l'urbanisme ( <i>Mon. 14 juillet 1992</i> ) . . . . .	1018	9 décembre 1993. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à la présentation générale du projet de plan et du plan régional de développements ( <i>Mon. 22 décembre 1993</i> ) . . . . .	1044
30 juillet 1992. – ARRÊTÉ de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'instruction par le fonctionnaire délégué des demandes de permis d'urbanisme et de certificat d'urbanisme sollicités par une personne de droit public ou relatifs à des travaux d'utilité publique ( <i>Mon. 19 août 1992</i> ) . . . . .	1018		

20 juillet 1994. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant exécution du décret du 13 juillet 1994 modifiant l'article 79 de la loi du 29 mars 1962 organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ( <i>Mon. 22 septembre 1994</i> ) . . . . .	1044	5 mai 2000. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant les travaux et actes exonérés de l'avis conforme du département de l'aménagement du territoire, de la politique du logement et du patrimoine immobilier ( <i>Mon. 19 mai 2000</i> ) . . . . .	1120
7 décembre 1994. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand déterminant les modalités de fixation de l'indemnité en exécution de l'article 87, sixième alinéa, de la loi organique du 29 mars 1962 de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, tel que remplacé par l'article 2 du décret du 30 juin 1994 portant modification de l'article 87 de la loi du 29 mars 1962 ( <i>Mon. 14 janvier 1995</i> ) . . . . .	1045	5 mai 2000. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif au mode de calcul et au paiement de la plus-value ( <i>Mon. 20 mai 2000</i> ) . . . . .	1122
19 avril 1995. – DÉCRET du Conseil flamand portant des mesures visant à lutter contre et à prévenir la désaffectation et abandon de sites d'activité économique ( <i>Mon. 13 septembre 1995</i> ) . . . . .	1045	5 mai 2000. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif aux enquêtes publiques sur les demandes d'autorisations urbanistiques, les demandes des permis de lotir et les demandes de modification des permis de lotir ( <i>Mon. 20 mai 2000</i> ) . . . . .	1122
7 décembre 1995. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'agrément des auteurs de projet de plans communaux de développement et des rapports sur les incidences environnementales y afférentes ( <i>Mon. 21 décembre 1995</i> ) . . . . .	1048	5 mai 2000. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand réglant la concertation préalable au sujet des avant-projets des schémas de structure d'aménagement ( <i>Mon. 20 mai 2000</i> ) . . . . .	1125
4 juillet 1996. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à la transmission de documents en vue de l'instruction des demandes de permis d'urbanisme et de lotir, des demandes de certificat d'urbanisme et de certificat d'urbanisme en vue de lotir ( <i>Mon. 18 septembre 1996</i> ) . . . . .	1049	5 mai 2000. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant organisation du registre des permis ( <i>Mon. 20 mai 2000</i> ) . . . . .	1125
4 mars 1997. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant délégation de la fixation de la forme des formulaires modèles en matière d'aménagement du territoire ( <i>Mon. 15 mars 1997</i> ) . . . . .	1050	5 mai 2000. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant les règles relatives à la forme et de l'actualisation du registre des plans ( <i>Mon. 23 mai 2000</i> ) . . . . .	1126
1 <sup>er</sup> juillet 1997. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant exécution du décret du 19 avril 1995 portant des mesures visant à lutter ou à prévenir la désaffectation et l'abandon de sites d'activité économique ( <i>Mon. 1<sup>er</sup> octobre 1997</i> ) . . . . .	1050	5 mai 2000. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand instituant un registre des planificateurs spatiaux, fixant les conditions d'inscription au registre et déterminant les modalités relatives à la responsabilité des planificateurs spatiaux en matière de l'établissement des schémas de structures d'aménagement et des plans d'exécution spatiaux ( <i>Mon. 28 juillet 2000</i> ) . . . . .	1127
16 juillet 1998. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à la présentation générale du projet de plan et du plan régional d'affectation du sol ( <i>Mon. 19 août 1998; Err. Mon. 1<sup>er</sup> septembre 1998</i> ) . . . . .	1055	10 octobre 2002. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale concernant les sommes transactionnelles relatives aux infractions en matière d'urbanisme ( <i>Mon. 26 novembre 2002</i> ) . . . . .	1127
4 mars 1999. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif au certificat de patrimoine ( <i>Mon. 29 avril 1999</i> ) . . . . .	1056	12 décembre 2002. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif aux changements d'utilisation soumis à permis d'urbanisme ( <i>Mon. 20 janvier 2003</i> ) . . . . .	1128
29 avril 1999. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon déterminant la légende relative à la présentation graphique des projets de plans et des plans de secteur ( <i>Mon. 28 mai 1999</i> ) . . . . .	1059	12 décembre 2002. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale déterminant la liste des actes et travaux d'utilité publique pour lesquels les certificats d'urbanisme et les permis d'urbanisme sont délivrés par le fonctionnaire délégué ( <i>Mon. 29 janvier 2003</i> ) . . . . .	1128
18 mai 1999. – DÉCRET du Parlement flamand portant organisation de l'aménagement du territoire ( <i>Mon. 8 juin 1999</i> ) . . . . .	1060	23 mai 2003. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand déterminant les actes exonérés de l'intervention de l'architecte ( <i>Mon. 16 juillet 2003</i> ) . . . . .	1128
29 juin 1999. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant un règlement général sur la bâtisse en matière des citernes d'eaux pluviales ( <i>Mon. 28 août 1999</i> ) . . . . .	1115	28 novembre 2003. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant la liste des modifications admissibles de la fonction étrangère à la zone ( <i>Mon. 10 février 2004</i> ) . . . . .	1129
14 avril 2000. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant détermination des modifications de fonction subordonnées à un permis ( <i>Mon. 18 mai 2000</i> ) . . . . .	1116	29 janvier 2004. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif aux permis d'urbanisme à durée limitée ( <i>Mon. 24 mars 2004</i> ) . . . . .	1131
28 avril 2000. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant les modalités de la demande et de la délivrance de l'attestation planologique ( <i>Mon. 18 mai 2000</i> ) . . . . .	1116	1 <sup>er</sup> avril 2004. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif à la mobilité et à l'accessibilité locales ( <i>Mon. 13 mai 2004</i> ) . . . . .	1132
28 avril 2000. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand déterminant les catégories d'entreprises et les zones auxquelles l'article 5.6.7, §2, premier alinéa, du Code flamand de l'Aménagement du Territoire ne peut pas être appliqué ( <i>Mon. 20 mai 2000</i> ) . . . . .	1117	9 avril 2004. – CODE bruxellois de l'aménagement du territoire, coordonné par l'A.G./B. du 9 avril 2004 ( <i>Mon. 26 mai 2004</i> ) . . . . .	1135
5 mai 2000. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant désignation des actes au sens de l'article 4.1.1, 5°, l'article 4.4.7, § 2, et l'article 4.7.1, § 2, deuxième alinéa, du Code flamand de l'Aménagement du Territoire et réglant la concertation préalable avec l'Architecte du Gouvernement flamand ( <i>Mon. 19 mai 2000</i> ) . . . . .	1117	29 avril 2004. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale déterminant la composition du dossier des demandes de permis de lotir et de certificat d'urbanisme en vue de lotir ( <i>Mon. 1<sup>er</sup> juillet 2004</i> ) . . . . .	1192
		29 avril 2004. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale déterminant la composition du dossier de demande de certificat d'urbanisme ( <i>Mon. 1<sup>er</sup> juillet 2004</i> ) . . . . .	1194
		28 mai 2004. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif à la composition du dossier de demande d'une autorisation urbanistique ( <i>Mon. 26 novembre 2004</i> ) . . . . .	1198
		3 juin 2004. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif aux modalités d'inscription d'un bien à l'inventaire des sites d'activité inexploités ( <i>Mon. 15 juillet 2004</i> ) . . . . .	1207
		8 juillet 2005. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant un règlement régional urbanistique en matière des résidences de loisirs de plein air et de l'aménagement de zones destinées à de telles résidences ( <i>Mon. 10 août 2005</i> ) . . . . .	1207

10 mars 2006. – DÉCRET du Parlement flamand portant création d'un «strategische adviesraad Ruimtelijke Ordening. - Onroerend Erfgoed» (Conseil d'avis stratégique de l'Aménagement du Territoire. - Patrimoine immobilier) ( <i>Mon. 7 juin 2006</i> ).....	1208	29 mai 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif aux règlements à l'amiable en matière d'aménagement du territoire ( <i>Mon. 24 août 2009</i> ) .	1305
18 mai 2006. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'agrément des auteurs de projet de plans particuliers d'affectation du sol et de rapports sur les incidences environnementales y afférentes ( <i>Mon. 13 juin 2006</i> ).....	1209	5 juin 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant désignation des instances formulant un avis sur une demande de permis ( <i>Mon. 24 août 2009</i> ).....	1306
18 mai 2006. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif au contenu et à la présentation générale du plan communal de développement ( <i>Mon. 14 juillet 2006</i> ).....	1210	5 juin 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant modalités d'achat après refus de travaux de stabilité en application de l'article 4.4.2, § 2, du Code flamand de l'aménagement du territoire ( <i>Mon. 26 août 2009</i> ).....	1307
7 juin 2007. – ORDONNANCE du Parlement de la Région de Bruxelles-capitale relative à la performance énergétique et au climat intérieur des bâtiments ( <i>Mon. 11 juillet 2007</i> ).....	1211	5 juin 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant un règlement urbanistique flamand relatif à l'accessibilité ( <i>Mon. 2 septembre 2009</i> ).....	1307
19 juillet 2007. – ORDONNANCE du Parlement de la Région de Bruxelles-capitale relative à l'affectation d'une partie des réserves foncières régionales à certains équipements ( <i>Mon. 24 août 2007</i> ).....	1216	24 juillet 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif à l'attestation déclarative de l'existence, de la non-existence ou de la déchéance du droit à l'habitation au sens de l'article 5.4.3 du Code flamand de l'aménagement du territoire ( <i>Mon. 27 août 2009</i> ).....	1310
21 décembre 2007. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale déterminant des exigences en matière de performance énergétique et de climat intérieur des bâtiments ( <i>Mon. 5 février 2008</i> ).....	1216	24 juillet 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand réglant certaines parties de la procédure de recours administrative en matière d'autorisations urbanistiques ou de permis de lotir ( <i>Mon. 31 août 2009</i> ).....	1311
11 avril 2008. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant les modalités relatives à la forme et au contenu de plans d'exécution spatiaux ( <i>Mon. 1<sup>er</sup> août 2008</i> ).....	1219	28 janvier 2010. – ORDONNANCE de la Région de Bruxelles-capitale de la revitalisation urbaine ( <i>Mon. 3 février 2010</i> ).....	1312
19 juin 2008. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale fixant la procédure d'instruction et les critères d'octroi des requêtes de dérogation visée à l'article 2.2.4, § 1 <sup>er</sup> de l'ordonnance du 2 mai 2013 portant le Code Bruxellois de l'Air, du Climat et de la maîtrise de l'Énergie ( <i>Mon. 4 juillet 2008</i> ).....	1219	19 mars 2010. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif aux autorisations urbanistiques, aux réunions de projet et aux informations urbanistiques ( <i>Mon. 13 avril 2010</i> ).....	1314
19 juin 2008. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale déterminant la forme et le contenu de la notification du début des travaux, de la déclaration PEB et de la déclaration simplifiée ( <i>Mon. 4 juillet 2008</i> ).....	1219	27 mai 2010. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale portant exécution de l'ordonnance du 28 janvier 2010 organique de la revitalisation urbaine ( <i>Mon. 15 juillet 2010</i> ).....	1315
19 juin 2008. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif au certificat de performance énergétique pour les unités PEB neuves Habitation individuelle, Bureaux et services, et Enseignement ( <i>Mon. 4 juillet 2008</i> ).....	1220	24 juin 2010. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale fixant les conditions d'octroi d'une subvention pour les travaux de conservation relatifs au petit patrimoine ( <i>Mon. 6 juillet 2010</i> ).....	1319
3 juillet 2008. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'agrément des auteurs de recherches archéologiques ( <i>Mon. 16 septembre 2008</i> ).....	1220	16 juillet 2010. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif aux actes soumis à l'obligation de déclaration en exécution du Code flamand de l'aménagement du territoire ( <i>Mon. 10 septembre 2010</i> ).....	1320
3 juillet 2008. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'autorisation d'entreprendre des fouilles ou sondages archéologiques ( <i>Mon. 16 septembre 2008</i> ).....	1221	16 juillet 2010. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant détermination des actes qui ne requièrent pas d'autorisation urbanistique ( <i>Mon. 10 septembre 2010</i> ).....	1321
13 novembre 2008. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale déterminant les actes et travaux dispensés de permis d'urbanisme, de l'avis du fonctionnaire délégué, de la commune, de la Commission royale des monuments et des sites, de la commission de concertation ainsi que des mesures particulières de publicité ou de l'intervention d'un architecte ( <i>Mon. 2 décembre 2008</i> ).....	1222	2 décembre 2010. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif au contenu du dossier à introduire par le collège des bourgmestre et échevins en application de l'article 44 du Code bruxellois de l'aménagement du territoire ( <i>Mon. 22 décembre 2010</i> ).....	1326
27 mars 2009. – DÉCRET du Parlement flamand établissant un cadre pour la compensation des usagers lors de modifications d'affectation, surimpressions et servitudes d'intérêt public ( <i>Mon. 6 mai 2009</i> ).....	1232	16 décembre 2010. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à la mise en œuvre des articles 35, § 3 et 48, § 5, du Code bruxellois de l'aménagement du territoire ( <i>Mon. 10 janvier 2011</i> ).....	1326
14 mai 2009. – ORDONNANCE du Parlement de la Région de Bruxelles-capitale modifiant l'ordonnance du 13 mai 2004 portant ratification du Code bruxellois de l'aménagement du territoire ( <i>Mon. 27 mai 2009</i> ).....	1233	16 décembre 2010. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à la mise en œuvre des articles 18, § 6 et 25, § 6, du Code bruxellois de l'aménagement du territoire ( <i>Mon. 10 janvier 2011</i> ).....	1327
15 mai 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant coordination de la législation décrétable relative à l'aménagement du territoire ( <i>Mon. 20 août 2009</i> ).....	1233	17 février 2011. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'agrément des certificateurs qui établissent un certificat P.E.B. ou un certificat P.E.B. Bâtiment public ( <i>Mon. 1<sup>er</sup> mars 2011</i> ).....	1327
29 mai 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif à la composition du dossier de demande d'un permis de lotir ( <i>Mon. 5 août 2009</i> ).....	1303	17 février 2011. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif au certificat P.E.B. établi par un certificateur pour les habitations individuelles ( <i>Mon. 1<sup>er</sup> mars 2011</i> ).....	1329
		17 février 2011. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif au certificat P.E.B. établi par un certificateur pour les unités tertiaires ( <i>Mon. 1<sup>er</sup> mars 2011</i> ).....	1330
		8 septembre 2011. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale du 8 septembre 2011 relatif à l'affichage et à l'avertissement prescrits pour les actes et travaux autorisés en matière d'urbanisme ( <i>Mon. 21 septembre 2011</i> ).....	1331



9 septembre 2011. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand réglant la demande de mesures et la procédure de recours dans le cadre de la prévention et de la réparation des dommages environnementaux ( <i>Mon. 13 octobre 2011</i> ) . . . . .	1331	4 avril 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant numérisation de la politique des permis d'aménagement du territoire ( <i>Mon. 15 mai 2014</i> ) . . . . .	1360
15 décembre 2011. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'agrément des experts en pollution du sol et à l'enregistrement des entrepreneurs en assainissement du sol ( <i>Mon. 30 janvier 2012</i> ) . . . . .	1332	24 avril 2014. – DÉCRET du Parlement wallon abrogeant les articles 1 <sup>er</sup> à 128 et 129 <sup>quater</sup> à 184 du Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie et formant le Code du développement territorial ( <i>Mon. 15 septembre 2014; Err. Mon. 18 novembre 2014</i> ) . . . . .	1361
29 mars 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant les règles détaillées en matière de l'attestation planologique ( <i>Mon. 2 juillet 2013</i> ) . . . . .	1338	25 avril 2014. – DÉCRET du Parlement flamand portant la réparation en droit de plans d'exécution spatiaux dont le plan-évaluation des incidences sur l'environnement a été établi en application de l'arrêté du Gouvernement flamand du 18 avril 2008 relatif au mode d'intégration de l'évaluation des incidences sur l'environnement dans le cadre d'un plan d'exécution spatial ( <i>Mon. 12 mai 2014</i> ) . . . . .	1398
19 avril 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant organisation du Conseil pour les contestations des autorisations ( <i>Mon. 26 avril 2013</i> ) . . . . .	1341	25 avril 2014. – DÉCRET du Parlement flamand relatif aux projets complexes ( <i>Mon. 27 août 2014</i> ) . . . . .	1401
26 juillet 2013. – ORDONNANCE du Parlement de la Région de Bruxelles-capitale instituant un cadre en matière de planification de la mobilité et modifiant diverses dispositions ayant un impact en matière de mobilité ( <i>Mon. 3 septembre 2013</i> ) . . . . .	1343	15 mai 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon portant exécution du décret du 28 novembre 2013 relatif à la performance énergétique des bâtiments ( <i>Mon. 30 juillet 2014</i> ) . . . . .	1407
26 septembre 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif aux charges d'urbanisme imposées à l'occasion de la délivrance des permis d'urbanisme ( <i>Mon. 2 décembre 2013</i> ) . . . . .	1346	12 décembre 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant exécution du décret du 25 avril 2014 relatif aux projets complexes ( <i>Mon. 21 janvier 2015</i> ) . . . . .	1415
28 novembre 2013. – DÉCRET du Parlement wallon relatif à la performance énergétique des bâtiments, dit Décret P.E.B. ( <i>Mon. 27 décembre 2013</i> ) . . . . .	1348	6 mars 2015. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant les cas où les communes émancipées ne sont pas tenues de transmettre des copies ou des notifications au département de l'Aménagement du Territoire, de la Politique du Logement et du Patrimoine immobilier ( <i>Mon. 16 mars 2015</i> ) . . . . .	1421
12 décembre 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale déterminant la composition du dossier de permis d'urbanisme ( <i>Mon. 12 mars 2014</i> ) . . . . .	1355		